

UN ELEVE SOURD OU MALENTENDANT

Ce document est destiné aux enseignants qui ont la responsabilité d'élèves sourds ou malentendants. Il vise à recenser les principales difficultés pouvant être rencontrées par ces élèves et propose des adaptations pédagogiques afin de favoriser une scolarisation réussie et des apprentissages efficaces, en complément des aides qui peuvent être apportées par les services de soins spécialisés.

La scolarisation des élèves et adolescents présentant des troubles des fonctions auditives, comme pour tout élève, s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ces dispositions visent à garantir la continuité d'un parcours scolaire adapté aux compétences et aux besoins de chaque élève tout en s'inscrivant dans les objectifs du socle commun. Elles privilégient la scolarité en classe ordinaire, proche du domicile des parents. Lorsque l'usage de la langue des signes française est privilégié, il doit faire l'objet d'une inscription dans le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève. Selon les besoins mentionnés dans le PPS, l'élève peut bénéficier d'une aide humaine et / ou de matériel pédagogique adapté.

Les difficultés langagières sont variables d'un enfant à l'autre et dépendent de multiples facteurs (âge, degré de surdité, type d'appareillage, troubles associés, langue maternelle, degré de stimulation dans l'environnement de l'élève notamment).

Pistes pédagogiques

	DIFFICULTES POUVANT ETRE RENCONTREES PAR LES ELEVES	ADAPTATIONS ET PISTES PEDAGOGIQUES PROPOSEES
COMMUNICATION	<p><i>L'élève sourd ou malentendant, même bien appareillé, n'entendra jamais comme un élève entendant.</i></p> <p>- Mauvaise perception des messages : bruits dans l'environnement de l'élève, acouphènes, difficultés à percevoir certaines fréquences, mauvaise identification de la source sonore, du locuteur.</p> <p><i>L'élève sourd ou malentendant est très gêné par les bruits parasites.</i></p> <p>- Lecture labiale (sur les lèvres) : nécessaire mais fatigante et non suffisante (sosies labiaux comme chapeau/chameau, sons invisibles sur les lèvres comme ceux qui se forment à l'arrière de la gorge - « r », « k », « g »). Pour beaucoup, la lecture labiale ne permet pas de comprendre une partie significative du message. Certains élèves ne l'utilisent pas.</p> <p><i>Il arrive que des mots, même simples, ne soient pas connus de l'élève sourd ou malentendant.</i></p> <p>- Déficit lexical : trop faible confrontation aux mots, manque de verbalisation quant aux situations vécues.</p> <p>- Mauvaise connaissance des structures syntaxiques : intentions du message (interrogations, ordres...).</p>	<p>Aménagements matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la classe en U si possible ou placer l'élève au 2^{ème} rang. En maternelle, veiller à ce que l'élève soit placé de face et à proximité de l'enseignant. - S'assurer que l'éclairage est suffisant, attention aux contre-jours. - Diminuer les bruits de fond (feutres ou balles de tennis sous les pieds de chaise, de tables ; éloignement du rétroprojecteur...). - Multiplier les supports visuels. - Vérifier le bon fonctionnement des prothèses ou de l'implant (piles/batteries). - Si l'élève utilise un micro HF, préciser les activités et les cours où l'élève en a besoin. Éviter le port du micro HF par l'enseignant toute la journée, surtout chez les plus jeunes. A partir du collège, le jeune élève sourd ou malentendant est en général capable de dire lui-même dans quels cours il souhaite que le professeur porte le micro. <p>Posture de l'enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le débat : faire respecter le tour de parole, pointer celui qui parle et donner le prénom, aménager des pauses ; si l'élève a un micro HF, celui-ci peut être utilisé comme bâton de parole. - S'adresser à l'élève ou à la classe : attirer son attention ; être proche, bien en face, éclairé, ralentir son débit, parler plus fort et articuler sans excès, être expressif, mimer au besoin ; être proche de l'objet d'étude ou le déplacer ; ne pas masquer son visage ; utiliser des phrases courtes, avec un vocabulaire accessible ; reformuler, donner des exemples en cas d'incompréhension... - Répéter ce qui vient d'être dit par l'un des élèves de la classe car l'élève sourd ou malentendant n'a pas nécessairement perçu l'intégralité du message.

L'élève sourd ou malentendant « écoute en regardant »

- Il a souvent besoin de regarder le locuteur pour compléter la réception du message auditif par la lecture labiale. Il ne peut donc pas écouter et effectuer une autre tâche simultanément (écrire, prendre des affaires...).
- Il arrive que l'élève sourd ou malentendant dise qu'il a compris même si ce n'est pas le cas.

L'élève sourd ou malentendant manque souvent de confiance en lui

- Pour compenser d'éventuelles difficultés de réception ou de compréhension du message, l'élève sourd ou malentendant peut avoir recours, plus souvent que d'autres, à l'imitation, à la vérification et à l'apprentissage par cœur.

Accès souvent plus difficile à la conceptualisation

- **Déficit d'expériences**, de verbalisation des situations vécues.
- **Difficultés à réfléchir, à exprimer des idées, à catégoriser** induite par le déficit lexical.
- **Difficulté à appréhender les relations de cause à effet.**
- **Difficulté à se repérer dans l'espace et le temps.**

Maîtrise de la langue**Difficultés fréquentes à :**

- **situer le contexte, anticiper ;**
- **accéder à la richesse de la langue** : polysémie, métaphores, sens propre/figuré, beaucoup de contresens ;
- **comprendre les consignes.**
- **Bain linguistique insuffisant** : la structure des phrases ne s'acquiert pas naturellement.
- **Souvent peu d'imaginaire** : manque de compréhension des contes, des dessins animés ; l'élève se réfugie dans ce qu'il maîtrise.

**Accepter et valoriser toute communication même non verbale
(regards, gestes, sourires, mimes...)****A l'oral, toujours privilégier les accroches visuelles**

- Laisser le temps d'écouter avant d'agir, de regarder le document avant de commencer l'analyse (**pas de double tâche**).
- Faire reformuler, demander ce qu'il a compris ou donner un exemple (Eviter : « Tu as compris ? »). Éventuellement, reformuler de façon plus simple ou donner des explications complémentaires.
- Annoncer le programme, le plan, les changements de thème.
- Ne pas hésiter à donner des explications même sur des expressions qui nous semblent évidentes, des mots courants ; verbaliser ; mimer...

En fonction de l'âge de l'élève, de la classe dans laquelle il est accueilli et de son profil, quelques pistes pédagogiques possibles

- Privilégier les activités permettant de créer du lien, de catégoriser, de trier, de ranger ;
- Insister sur la méthodologie permettant de relever les informations pertinentes (dans une leçon, sur une image...);
- Favoriser la manipulation, l'ancrage des concepts par l'expérience, les échanges entre les élèves ;
- Pour l'apprentissage de la lecture, la méthode Borel-Maisonny est souvent bien adaptée aux difficultés des élèves sourds ou malentendants ;
- Multiplier les supports visuels durant les séquences d'apprentissage : recourir aux dessins, pictogrammes, schémas, frises, plans, calendriers, agendas, répertoire des mots nouveaux, dictionnaires visuels... Le support visuel est important dans tous les domaines, y compris pour préparer une sortie ;
- Donner un support écrit dès que possible et en fonction des besoins (photocopies, clé USB) ;
- Ecrire le plan ;
- Penser aux affichages, aux fiches ressources pour le vocabulaire nouveau, les notions de grammaire (fiches de référence avec modèles de phrases), de conjugaison. Permettre à l'élève de se servir de ces outils.

Apprentissage d'une langue vivante étrangère

Penser à la qualité des documents sonores et aux conditions d'écoute (micro H-F ; casque spécifique pour écoute différée si possible) ; utilisation d'une clé USB pour retravailler le cours à la maison. Si la réhabilitation auditive est importante, privilégier l'écrit. Dans certains cas des aménagements d'examen peuvent être demandés.

Etablir un lien avec l'orthophoniste, le service de soin lorsqu'il intervient

Pour permettre une prise en compte rapide des besoins de l'élève, connaître ses difficultés spécifiques, les points d'appui.

- L'élève sourd ou malentendant a besoin de regarder autour de lui pour vérifier qu'il ne manque pas une information (**fonction d'alerte** à l'environnement).

- **Mauvaise interprétation** de situations.

- **Fatigue très importante** (efforts permanents pour avoir accès à l'information) qui peut se traduire par des comportements inappropriés (impulsivité, repli sur soi...)

- **Refus possible** du port de prothèses (regard de l'autre), d'évoquer sa différence.

- **Risque d'isolement** lorsque l'élève utilise la langue des signes et n'a pas d'interlocuteur parmi ses pairs.

- **Peur de l'obscurité**, de tout ce qui ne permet plus d'avoir des repères visuels.

- Un élève sourd ou malentendant perçoit **moins d'indications du danger**.

Ce n'est pas parce que l'élève n'entend pas ou mal, qu'il ne peut pas découvrir le monde sonore.

- **Accepter que l'élève décroche régulièrement son regard**. Ce n'est pas nécessairement le signe d'un déficit de concentration. Cependant, être attentif aux indices d'incompréhension : regard ou expression.

- **Éviter d'entrer brusquement dans son champ visuel** (lui tapoter l'épaule, attirer son attention par un geste, l'appeler).

- Penser à **verbaliser** les situations qu'il n'a pas nécessairement comprises (irruptions dans la classe, bruits extérieurs, rires...).

- Tenir compte de la multiplicité des partenaires, des lieux, des activités autour de l'élève.

- **Sensibiliser** l'équipe éducative et les élèves au handicap auditif (possibilité de faire appel aux services de soin ou au médiateur pédagogique du PASS pour une information relative à la surdité) ; possibilité d'organiser un atelier d'initiation à la langue des signes...

- Éviter les situations d'obscurité complète (sieste en maternelle ou classe transplantée).

- **Être vigilant quant à la sécurité** lors de sorties et en particulier lors d'activités qui nécessitent d'enlever l'appareillage (piscine...).

- **S'intéresser au monde sonore** (activités d'écoute, instruments, lotos sonores, attention portée à des bruits du quotidien, de l'extérieur qui sont verbalisés...). Dans les classes maternelles tout particulièrement : faire découvrir l'aspect sonore de son environnement et développer l'intérêt pour cela. Passer également par le toucher, la vibration...

Ressources

Références réglementaires

- Arrêté du 15 février 2012 relatif à la dispense et l'adaptation de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante à l'examen du baccalauréat général, technologique ou professionnel pour les candidats présentant une déficience auditive, une déficience du langage écrit, une déficience du langage oral, une déficience de la parole, une déficience de l'automatisation du langage écrit, une déficience visuelle
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59393
- Circulaire n° 2010-068 du 28 mai 2010 portant organisation des « Pôles pour l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds »
<http://www.education.gouv.fr/cid52184/mene1013746c.html>
- Code de l'éducation : articles R351-21 à 25 relatifs à l'éducation et au parcours scolaire des jeunes sourds
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006166865&cidTexte=LEGITEXT000006071191>

Dispositif ressource

Les médiateurs pédagogiques du Pôle pour l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds (PASS) sont chargés des missions suivantes :

- Informer, rencontrer les élèves, leur famille, les partenaires ;
- Contribuer, en relation avec les enseignants, à l'évaluation et à l'analyse des obstacles spécifiques rencontrés par l'élève, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue ;
- Apporter des conseils sur le plan pédagogique afin de proposer les meilleures conditions de scolarisation possibles ;
- Aider à se représenter la surdité et ses conséquences ;
- Contribuer à recueillir les besoins spécifiques des élèves en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation et contribuer à sa mise en œuvre en relation étroite avec l'enseignant référent.

Dans l'académie de Besançon, le PASS est animé par 4 médiateurs pédagogiques :

Besançon – Morteau – Pontarlier	Sandrine MARIEY	sandrine.mariey@ac-besancon.fr	06 07 37 85 77
Gray – Lure (sauf secteur Héricourt) – Luxeuil – Vesoul	Didier CACKEL	didier.cackel@ac-besancon.fr	07 87 06 14 81
Dole – Lons-le-Saunier – Champagnole – St-Claude	Micheline LOYE	ce.pass.dsden39@ac-besancon.fr	03 84 87 27 48
Belfort – Héricourt – Montbéliard – Sochaux	Stéphanie JEANNIN	stephanie.jeannin@ac-besancon.fr	06 14 85 01 34

Soins : Services de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation (SSEFS)

- Centre d'éducation pour élèves déficients auditifs – CEEDA : <http://www.ceeda.fr/accueil.html>
- Association Haute-Saônoise pour la Sauvegarde de L'Enfant à l'Adulte - A.H.S.S.E.A : sessad.auditif@orange.fr

Bibliographie

- **Scolariser les élèves sourds ou malentendants**, DGESCO / Scéren - CNDP, collection Repères handicap, décembre 2009 (téléchargeable sur le site EDUSCOL) : <http://eduscol.education.fr/cid48512/guides-pour-les-enseignants.html>
- Collection « L'éducation des jeunes sourds » n° 4, 5, 6, 7, 8 et 11, INS-HEA (catalogue en ligne) : http://laboutique.inshea.fr/site/catalogues_pdf/Ouvrages.pdf
- **L'école maternelle : un moment clef dans la scolarisation des élèves sourds ou malentendants**, Anne VANBRUGGHE, La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation – n° 46, 2e trimestre 2009 (téléchargeable sur le site de l'INS HEA) : <http://laboutique.inshea.fr/site/Nras/n46/Vanbrugghe.pdf>
- **A.S.H Sourds et scolarisés de l'école à l'université**, CRDP de l'académie de Lyon, décembre 2009

Sitographie

- CNDP : La langue des signes française - ressources pour faire la classe à l'école, au collège et au lycée <http://www.ressources-lsf.cndp.fr/>